

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1^{er} octobre 2016, il a été constitué une société.

Forme : société civile immobilière (SCI)
Dénomination sociale : SCI CARON IMMO

Objet social : L'acquisition de tous immeubles de toute nature, la propriété, l'administration, la gestion de bail ou autrement, l'attribution gratuite en jouissance aux associés des locaux occupés par eux-mêmes, la disposition des biens dont elle sera propriétaire par voie d'acquisition, échange, apports ou autrement. La société pourra faire tous placements de capitaux sous toutes formes, y compris la souscription ou l'acquisition de toutes actions, obligations, parts sociales et, en général, toutes opérations ne modifiant pas le caractère civil de la société.

Séjour social : PK7 5 route de Montjoly, 97354 remire montjoly

Durée : 99 ans

Capital social : 915 000 euros divisé en 18300 parts sociales de 50 euros

Gérant : M. CARON Bernard habitant PK7 route de Remire Montjoly 97354 Remire Montjoly

Cessions de parts sociales : les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un Associé. Toute cession à un tiers de la société est soumise au préalable à l'agrément de la collectivité des Associés réunis en Assemblée Générale

Immatriculation : RCS de Cayenne

Pour avis, Le gérant.

F3022219

AVIS

ENERGREEN 1
SAS au capital de 44 300 €

Séjour social :
Lot. Les Ixoras
21 av. du soleil
97354 Remire Montjoly

RCS CAYENNE TMC 807 614 797

Aux termes de l'AGE tenue le 12 septembre 2016, les associés ont décidé de porter le capital social de la société à 86 800 €, et de nommer M. Erik COHEN, domicilié à 190, rue de Crimée 75019 PARIS, président de la société pour une durée indéterminée à compter de l'exécution des formalités modificatives au greffe du tribunal de commerce de Cayenne. Pour avis.

Le président.

F3022221

CONSTITUTION

Dénomination : SLIM BODY

Forme juridique : SAS

Capital social : 2000 euros

Séjour social :
7 rue du Capitain Bernard
97300 CAYENNE

Objet social : La société a, en France et à l'étranger, l'objet social suivant : La vente de vêtements ambulant et vente de vêtement au détail, prêt à porter et accessoires

Durée : 99 ans

Président : CELVIN Lewis, demeurant à l'adresse suivante : 155 Turenne Radamirène cité Zéphir

97300 Cayenne

F3022223

GIMAG SL
Société à responsabilité limitée
Capital social : 8 000 €
Siège social : PK CD 11 - Lieu-dit La Pénière
97320 SAINT LAURENT DU MARONI
392 961 157 RCS CAYENNE

AVIS

L'Assemblée générale extraordinaire du 28 décembre 2015, statuant en application des dispositions de l'article L. 223-42, al 1 du code de commerce, a rejeté la proposition de dissolution anticipée de la société. L'Assemblée générale ordinaire du 28 décembre 2015, a approuvé les comptes mandats des associés.

REGIE FRANCE ANTI LES MARTINIQUE

Établissement Guyane

17 Rue Lallouette - 97300 CAYENNE

Tél : 0594 29 70 00 - Fax : 0594 29 70 02

Siret : 803 860 741 00021

Tél : 0594 29 70 00 - Fax : 0594 29 70 02

Objet : Actes de culture et élevage

Assurances : Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

CONSTITUTION

Au terme d'un acte SSP en date du 30 septembre 2016, il a été constitué une société

Dénomination sociale : EARL LA DUCATINE

Séjour social :
Lot. Wayabo - Impasse Manioc
- 97310 KOUROU

Capital social : 7500 €

Forme : EARL

Objet : Actes de culture et élevage

Assurances : Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

meur, Maternité, Ségène DUCAT de

SERVICE PUBLIC A LA
ANNONCES LEGALES
Legales.gne@agmedias.fr
Accueil
Lundi au Vendredi 8 h 00 à 12 h 30 Matin
Tél : 0594 29 70 00 - Fax : 0594 29 70 02

de pont et qui est particulièrement accidentogène. Ce boulevard urbain sera composé de quatre voies de circulation plus deux voies réservées pour les transports en commun. Les éléments présentés dans le dossier soumis à l'enquête publique permettront au public de se prononcer sur les aménagements proposés.

Cette opération est inscrite au Contrat Plan Etat Région de la Guyane élaboré conjointement par l'Etat et la CTG. La demande est présentée par la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DEAL), rue du Vieux Port, CS76003-97300 Cayenne cedex, service des infrastructures et sécurité routières, unité maîtrise d'ouvrage. Coordonnées : 0594 256821 ou 0594 39 80 00 - télécopie : 0594 37 83 09 - courriel : karm.benamer@developpement-durable.guyane.fr

Par ordonnance du 11 août 2016 de M. le président du Tribunal Administratif de Cayenne, M^{me} Maryse GAUTHIER est désignée en qualité de commissaire enquêteur titulaire et M. Eric HERMANN en qualité de suppléant.

Les pièces du dossier d'enquête sont déposées à la mairie de Matoury 1 rue Victor Ceide 97351 - matoury@orange.fr - tél : 0594 353232 pendant la durée de l'enquête, soit du 20 octobre 2016 au 21 novembre 2016 inclus, afin que chacun puisse en prendre connaissance aux heures normales d'ouverture des bureaux, à savoir :

Horaires d'ouverture de la mairie de Matoury : lundi et mardi : de 08h00 à 13h00 de 15h00 à 18h00 - mercredi et jeudi : de 08h00 à 13h00 - vendredi : de 08h00 à 13h00 de 15h00 à 18h00

Le commissaire enquêteur recevra le public à la mairie de Matoury : de 9h00 à

12h00

Mercredi 26 octobre 2016 et mercredis : 2, 9 et 16 et 21 novembre 2016

Des réunions d'information seront organisées par le commissaire enquêteur à des dates qui seront précisées ultérieurement par voie de presse.

Un registre d'enquête déposé à la mairie de Matoury sera tenu à la disposition du public pour recevoir les observations sur le projet dans les mêmes conditions.

Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront également être adressées, par écrit, au commissaire-enquêteur à la mairie de Matoury : 1 rue Victor Ceide 97351 - matoury@orange.fr - tél : 0594 353 232 - ou directement à l'adresse personnelle de M^{me} Gauthier - courriel : maryse.gauthier2@orange.fr

L'arrêt d'ouverture d'enquête publique et l'avis d'enquête publique sont consultables sur le site internet de la préfecture de la Guyane - www.guyane.prf.gouv.fr (Annonces - enquêtes publiques) et sur le site internet de la DEAL : www.guyane.developpement-durable.gouv.fr (information du public)

Une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera disponible à la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DEAL - unité procédures et réglementation) impasse Buzaré à Cayenne et à la mairie de Matoury où le public pourra en prendre connaissance, pendant un an, aux heures normales d'ouverture des bureaux, il sera mis en ligne sur les sites internet de la préfecture et de la DEAL aux adresses indiquées ci-dessus.

F3022174



Courrier des lecteurs

Ecrivez au journal

France-Guyane

17 rue Lallouette B.P. 428-97329 Cayenne Cedex

E-mail: france.guyane@agmedias.fr

Gala Miss Guyane

SAMEDI 8 OCTOBRE AU ZEPHYR 20H

Miss... en scènes d'époque

Logos: Collectivité Territoriale de Guyane, guyanne, 1, LES TROIS FLEUVES, France-Guyane, TV, KLESUN, AIR CARAIBES, JCB Automobiles, Taggla

est : M^{me} Marjorie Sandra Raphaële ROBINSON, demeurant à MATOURY (97351) Impasse de la Presqu'île La Chaumière, pour une durée illimitée. L'exercice social commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année. La société sera immatriculée au RCS de CAYENNE.

Pour une insertion unique
Le Notaire

F3022448

DEBUT DE LOCATION-GERANCE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 20 juillet 2016 à Kourou, la Société RUBIS Antilles Guyane, société par actions simplifiée, au capital social de 798 750 Euros, dont le siège social est situé Tour Franklin - 100, Terrasse Boieldieu - 92800 Puteaux, immatriculée au RCS de Nanterre sous le n° B 542 096 591, a donné bail à titre de location-gerance à la société Guyatex, Société à responsabilité limitée au capital de 100 000 Euros, ayant son siège social à Lieu dit « Savane des Pères » PK 2.5 Km route de Saint Elie - 97315 Sinnamary, immatriculée au RCS de Cayenne sous le n° 453 617 730, un fonds de commerce de station-service, exploité à Avenue de France - 97310 Kourou, dénommé Station VITO Centre Ville, pour une durée de 3 ans, non renouvelable, à compter du 9 juin 2016.

En vertu de ce contrat, la SARL Guyatex exploitera ce fonds à ses risques et périls et sous son entière responsabilité et RUBIS Antilles Guyane, loueur, ne sera tenu d'aucune dette ni d'aucun engagement contractés par le locataire gérant, et le fonds de commerce ne pourra en aucun cas être considéré comme gage des créanciers du locataire gérant.

Pour insertion unique
La société bailleuse

F1032827

AVIS

SOCIÉTÉ D'ECONOMIE MIXTE DU NORD OUEST DE LA GUYANE

SENOC
SOCIÉTÉ ANONYME
D'ECONOMIE MIXTE
AU CAPITAL DE 927 066 Euros
SIEGE SOCIAL : 38 Rue du Lieutenant Colonel TOURNET
97320 SAINT LAURENT DU MARONI
RCS : CAYENNE 351 515 077

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 20 Mars 2013, la Société LMBH ET ASSOCIES a été désignée comme commissaire aux comptes titulaire en lieu et place du Cabinet BARRY ET ASSOCIES dont le mandat n'a pas été renouvelé.

De même, Monsieur Boun HONG FONG a été désigné comme commissaire aux comptes suppléant.

En lieu et place du Cabinet FCD AUDIT ET CONSEIL dont le mandat n'a pas été renouvelé.

Aux termes d'une délibération du Conseil d'administration du 14 Mai 2014, les administrateurs du

Premier groupe de la société SENOC à savoir : la Mairie de Saint Laurent est représenté par :
Mr Bernard SELLIER
M^{me} SOPHIE Charles
Mr Bernard BORBEGNOBERA
M^{me} Josette LO A TJON
Mr Léon BERTRAND
Mr Bernard SELLIER a été désigné VICE PRESIDENT

La société BANQUE DES ANTILLES FRANÇAISES, administrateur du 2^{ème} groupe, ayant été absorbée par Voie de fusion par la caisse d'Epargne CEPAC, Banque Coopérative, figurera en lieu et place de la Société BDAF.

Pour Avis

F3022449

FIN DE LOCATION-GERANCE

Suivant acte sous seing privé en date 1 août 2015, à Aymes, la Société RUBIS Antilles Guyane, société par actions simplifiée au capital de 798 750 Euros dont le siège social est situé « Tour Franklin » - 100, Terrasse Boieldieu - 92800 Puteaux, immatriculée au RCS de Nanterre sous le n° B 542 096 591, a donné bail à titre de location-gerance à la société Guyatex, société à responsabilité limitée, au capital de 100 000 Euros, ayant son siège social à Lieu dit « Savane des Pères » PK 2.5 route de Saint Elie - 97315 Sinnamary, immatriculée au RCS de Cayenne sous le n° 433 617 730, un fonds de commerce de station-service, exploité à Avenue de France - 97310 Kourou, dénommé Station VITO Centre Ville.

En vertu de ce contrat, la SARL Guyatex a exploité ce fonds à ses risques et périls et sous son entière responsabilité et RUBIS Antilles Guyane, loueur, n'a été tenu d'aucune dette ni d'aucun engagement contractés par le locataire gérant, et le fonds de commerce n'a pu en aucun cas être considéré comme gage des créanciers du locataire gérant. Ce contrat est arrivé à échéance le 8 juin 2016.

Pour insertion
La société bailleuse

F1032830

FIN DE LOCATION-GERANCE

Suivant acte sous seing privé en date 1 août 2015, à Kourou, la Société RUBIS Antilles Guyane, société par actions simplifiée au capital de 798 750 Euros dont le siège social est situé « Tour Franklin » - 100, Terrasse Boieldieu - 92800 Puteaux, immatriculée au RCS de Nanterre sous le n° B 542 096 591, a donné bail à titre de location-gerance à la société Guyatex, société à responsabilité limitée, au capital de 100 000 Euros, ayant son siège social à Lieu dit « Savane des Pères » PK 2.5 Route de Saint Elie - 97315 Sinnamary, un fonds de commerce de station-service, exploité à zone Industrielle de Paracabo - 97310 Kourou, dénommé Station VITO Karting Kourou.

En vertu de ce contrat, la SARL Guyatex a exploité ce fonds à ses risques et périls et sous son entière responsabilité et RUBIS Antilles Guyane, loueur, n'a été tenu d'aucune dette ni d'aucun engagement contractés par le locataire gérant, et le fonds de commerce n'a pu en aucun cas être considéré comme gage des créanciers du locataire gérant. Ce contrat est arrivé à échéance le 8 juin 2016.

Pour insertion
La société bailleuse

F3022416

DEBUT DE LOCATION-GERANCE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 20 juillet 2016 à Kourou, la Société RUBIS Antilles Guyane, société par actions simplifiée, au capital social de 798 750 euros, dont le siège social est situé Tour Franklin - 100, Terrasse Boieldieu - 92800 Puteaux, immatriculée au RCS de Nanterre sous le n° B 542 096 591, a donné bail à titre de location-gerance à la société Guyatex, Société à responsabilité limitée au capital de 100 000 Euros, ayant son siège social à Lieu dit « Savane des Pères » - route de Saint Elie 97315 Sinnamary, immatriculée au RCS de Cayenne, un fonds de commerce de station-service, exploité à ZI Paracabo - 97310 Kourou, dénommé Station VITO Karting Kourou, pour une durée de 3 ans, non renouvelable, à compter du 9 juin 2016.

En vertu de ce contrat, la SARL Guyatex exploitera ce fonds à ses risques et périls et sous son entière responsabilité et RUBIS Antilles Guyane, loueur, ne sera tenu d'aucune dette ni d'aucun engagement

contractés par le locataire gérant, et le fonds de commerce ne pourra en aucun cas être considéré comme gage des créanciers du locataire gérant.

Pour insertion unique
La société bailleuse

F1032832



AVIS PUBLIC

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1-Identification de l'organisme qui passe le marché :

DIECCTE GUYANE

859 Rocade de Zéphir

CS 46009

97306 CAYENNE CEDEX

Téléphone : 0594 29 53 53

Courriel :

frank.cley@dieccte.gouv.fr

Site internet :

http://www.guyane.dieccte.gouv.fr

2-Objet du marché :

Prestations de nettoyage et d'entretien des locaux de la DIECCTE pour les 2 sites de Cayenne :

1- Siège : 859 Rocade de Zéphir

2- Pôle C : Angie rue Rougel de l'Isle et Madame Paye

3- Mode de passation du marché : MA-PA

4-Date limite de réception des offres : 21 novembre 2016

5-Adresse où les dossiers doivent être transmis :

DIECCTE de direction - Bureau 108

859 Rocade de Zéphir

CS46009

97306 CAYENNE CEDEX

7-Renseignements complémentaires :

Délai de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Les propositions doivent parvenir avant le

Lundi 21 novembre 2016 à 17h00 à l'adresse : frank.cley@dieccte.gouv.fr

avec l'attention suivante : Marché de

Savane des Pères - Dénomination PAS OUVRIER

et de la date limite de réception des offres :

1- Date limite de réception des offres : 21 novembre 2016

2- Date limite de réception des offres : 21 novembre 2016

3- Date limite de réception des offres : 21 novembre 2016

4- Date limite de réception des offres : 21 novembre 2016

5- Date limite de réception des offres : 21 novembre 2016

6- Date limite de réception des offres : 21 novembre 2016

7- Date limite de réception des offres : 21 novembre 2016

8- Date limite de réception des offres : 21 novembre 2016

9- Date limite de réception des offres : 21 novembre 2016

10- Date limite de réception des offres : 21 novembre 2016

11- Date limite de réception des offres : 21 novembre 2016

12- Date limite de réception des offres : 21 novembre 2016

13- Date limite de réception des offres : 21 novembre 2016

14- Date limite de réception des offres : 21 novembre 2016

15- Date limite de réception des offres : 21 novembre 2016

16- Date limite de réception des offres : 21 novembre 2016

17- Date limite de réception des offres : 21 novembre 2016

18- Date limite de réception des offres : 21 novembre 2016

19- Date limite de réception des offres : 21 novembre 2016

20- Date limite de réception des offres : 21 novembre 2016

21- Date limite de réception des offres : 21 novembre 2016

22- Date limite de réception des offres : 21 novembre 2016

23- Date limite de réception des offres : 21 novembre 2016

24- Date limite de réception des offres : 21 novembre 2016

25- Date limite de réception des offres : 21 novembre 2016

26- Date limite de réception des offres : 21 novembre 2016

27- Date limite de réception des offres : 21 novembre 2016

28- Date limite de réception des offres : 21 novembre 2016

29- Date limite de réception des offres : 21 novembre 2016

30- Date limite de réception des offres : 21 novembre 2016

31- Date limite de réception des offres : 21 novembre 2016

32- Date limite de réception des offres : 21 novembre 2016

33- Date limite de réception des offres : 21 novembre 2016

34- Date limite de réception des offres : 21 novembre 2016

35- Date limite de réception des offres : 21 novembre 2016

36- Date limite de réception des offres : 21 novembre 2016

37- Date limite de réception des offres : 21 novembre 2016

38- Date limite de réception des offres : 21 novembre 2016

39- Date limite de réception des offres : 21 novembre 2016

40- Date limite de réception des offres : 21 novembre 2016

41- Date limite de réception des offres : 21 novembre 2016

42- Date limite de réception des offres : 21 novembre 2016

43- Date limite de réception des offres : 21 novembre 2016

44- Date limite de réception des offres : 21 novembre 2016

45- Date limite de réception des offres : 21 novembre 2016

46- Date limite de réception des offres : 21 novembre 2016

47- Date limite de réception des offres : 21 novembre 2016

48- Date limite de réception des offres : 21 novembre 2016

49- Date limite de réception des offres : 21 novembre 2016

50- Date limite de réception des offres : 21 novembre 2016

51- Date limite de réception des offres : 21 novembre 2016

52- Date limite de réception des offres : 21 novembre 2016

53- Date limite de réception des offres : 21 novembre 2016

54- Date limite de réception des offres : 21 novembre 2016

55- Date limite de réception des offres : 21 novembre 2016

56- Date limite de réception des offres : 21 novembre 2016

57- Date limite de réception des offres : 21 novembre 2016

58- Date limite de réception des offres : 21 novembre 2016

59- Date limite de réception des offres : 21 novembre 2016

60- Date limite de réception des offres : 21 novembre 2016

61- Date limite de réception des offres : 21 novembre 2016

62- Date limite de réception des offres : 21 novembre 2016

63- Date limite de réception des offres : 21 novembre 2016

64- Date limite de réception des offres : 21 novembre 2016

65- Date limite de réception des offres : 21 novembre 2016

66- Date limite de réception des offres : 21 novembre 2016

67- Date limite de réception des offres : 21 novembre 2016

68- Date limite de réception des offres : 21 novembre 2016

69- Date limite de réception des offres : 21 novembre 2016

70- Date limite de réception des offres : 21 novembre 2016

71- Date limite de réception des offres : 21 novembre 2016

72- Date limite de réception des offres : 21 novembre 2016

73- Date limite de réception des offres : 21 novembre 2016

74- Date limite de réception des offres : 21 novembre 2016

75- Date limite de réception des offres : 21 novembre 2016

76- Date limite de réception des offres : 21 novembre 2016

77- Date limite de réception des offres : 21 novembre 2016

78- Date limite de réception des offres : 21 novembre 2016

79- Date limite de réception des offres : 21 novembre 2016

80- Date limite de réception des offres : 21 novembre 2016

81- Date limite de réception des offres : 21 novembre 2016

82- Date limite de réception des offres : 21 novembre 2016

83- Date limite de réception des offres : 21 novembre 2016

84- Date limite de réception des offres : 21 novembre 2016

85- Date limite de réception des offres : 21 novembre 2016

86- Date limite de réception des offres : 21 novembre 2016

87- Date limite de réception des offres : 21 novembre 2016

88- Date limite de réception des offres : 21 novembre 2016

89- Date limite de réception des offres : 21 novembre 2016

90- Date limite de réception des offres : 21 novembre 2016

yard urbain sera composé de quatre voies de circulation plus deux voies réservées pour les transports en commun. Les éléments présentés dans le dossier soumis à l'enquête publique permettront au public de se prononcer sur les aménagements proposés.

Cette opération est inscrite au Contrat Plan Etat Région de la Guyane élaboré conjointement par l'Etat et la CTG. La demande est présentée par la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DEAL), rue du Vieux Port, CS76003- 97306 Cayenne cedex, service des infrastructures et sécurité routières, unité maîtrise d'ouvrage. Coordonnées : 0594256821 ou 0594 39 80 00 - télécopie : 0594 37 83 09 - courriel : karim.ben-amer@developpement-durable.gouv.fr

Par ordonnance du 11 août 2016 de M. le président du Tribunal Administratif de Cayenne, M^{me} Maryse GAUTHIER est désignée en qualité de commissaire enquêteur titulaire et M. Eric HERMANN en qualité de suppléant.

Les pièces du dossier d'enquête sont déposées à la mairie de Matoury 1 rue Victor Ceide 97351 - matoury@orange.fr - tél : 0594353232 pendant la durée de l'enquête, soit du 20 octobre 2016 au 21 novembre 2016 inclus, afin que chacun puisse en prendre connaissance aux heures normales d'ouverture des bureaux, à savoir :

Horaires d'ouverture de la mairie de Matoury : lundi et mardi : de 08h00 à 13h00 de 15h00 à 18h00 - mercredi et jeudi : de 08h00 à 13h00 - vendredi : de 08h00 à 13h00 de 15h00 à 18h00

Le commissaire enquêteur recevra le public à la mairie de Matoury : de 9h00 à 12h00

«Mercredi 26 octobre 2016 et mercredis : 2, 9 et 16 et 21 novembre 2016

Des réunions d'information seront organisées par le commissaire enquêteur à des dates qui seront précisées ultérieurement par voie de presse.

Un registre d'enquête déposé à la mairie de Matoury sera tenu à la disposition du public pour recevoir les observations sur le projet dans les mêmes conditions.

Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront également être adressées, par écrit, au commissaire-enquêteur à la mairie de Matoury : 1 rue Victor Ceide 97351 - matoury@orange.fr - tél : 0594 353 232 - ou directement à l'adresse personnelle de M^{me} Gauthier - courriel : maryse.gauthier2@orange.fr

L'arrêté d'ouverture d'enquête publique et l'avis d'enquête publique sont consultables sur le site internet de la préfecture de la Guyane - www.guyane.pref.gouv.fr (Annonces - enquêtes publiques) et sur le site internet de la DEAL - www.guyane.developpement-durable.gouv.fr (information du public)

Une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée à la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DEAL) - unité procédures et réglementation - impasse Buazé à Cayenne et à la mairie de Matoury ou le public pourra en prendre connaissance, pendant un an, aux heures normales d'ouverture des bureaux, il sera mis en ligne sur les sites internet de la préfecture et de la DEAL aux adresses indiquées ci-dessus.

F3022417

Divers

DEMANDE DE CONCESSION AGRICOLE

Suivant requête en date du 04 mai 2016, Madame PRUDENT Roseline, exerçant la profession de Secrétaire, a sollicité la prise en Concession agricole, pour une surface de 2 ha 00a 00 ca, sur une parcelle domaniale référencée AT 334, au lieu dit : «RISQUETOUT OUEST», située sur la commune de MACOURA-TONATE :

- borné au Nord par la parcelle AT340, - borné au Sud par la piste de Risquetout,

- borné à l'Est par la parcelle AT 53,

- borné à l'Ouest par la parcelle AT 340.

F3022443

MESSE ANNIVERSAIRE

IL Y A 36 MOIS, LE 22 OCTOBRE 2013

Dans un total Mépris de la Vie Humaine des individus ont arraché ta VIE à l'aube de tes 17 ans, tes yeux se sont fermés sur ton beau visage, Notre Soleil s'est éteint

Ses Parents Laurent et Laetitia GIMEL
sa soeur Clémence,
Ses Grands Parents Christian et Françoise GIMEL

Vous informent qu'une intention de Messe en la mémoire de



Xavier
aura lieu le Samedi 29 Octobre 2016
en l'église ST François Xavier à Montjoly
à 18 heures 15.

FRANCE-GUYANE

www.franceguyane.fr

DIRECTION - ADMINISTRATION - PUBLICITÉ :

17, rue Lallouette CAYENNE

Tél. 0594 29 70 00 - Télécopieur 0594 29 70 02